



Cher(e)s exposant(e)s,

En 2023, nous vous avons accueilli nombreux au Salon des Santons et vous remercions de votre participation sans laquelle cet évènement n'aurait pas eu ce succès. Cette année, il se déroulera **du 5 au 6 octobre 2024**. Pour y participer, nous vous invitons à remplir le présent bulletin et nous le retourner avec les pièces demandées **avant le 2 septembre 2024**. Un courriel accusant réception de votre dossier de candidature vous sera adressé à réception dudit dossier complet. Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche d'inscription.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 04 90 40 51 77 ou par mail : service.commerce@ville-bollene.fr

Société exposante	<input type="text"/>		
Nom-Prénom	<input type="text"/>		
Adresse	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
Téléphone fixe	<input type="text"/>	Téléphone port.	<input type="text"/>
Adresse mail	<input type="text"/>		
Numéro SIRET	<input type="text"/>		
Code APE	<input type="text"/>		

FRAIS DE PARTICIPATION

La confirmation de votre participation au salon des santons 2024 vous sera transmise **avant le 6 septembre 2024** ainsi que la demande de frais de participation d'un montant de **55,00 €** à régler par chèque-libellé à l'ordre de « régie de recettes place de stationnement 2 »

- La participation comprend la mise à disposition de 2 tables (4 ml) et 2 chaises par santonnier.

PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT BULLETIN

- Copie de l'inscription au registre des métiers et/ou au registre du commerce, le cas échéant, copie de la déclaration d'imposition en qualité d'artiste libre ou d'auto-entrepreneur
- Copie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle pour salons, foires et marchés
- **Choix prévisionnel d'installation du stand**
 - Vendredi 4 octobre (entre 14h et 19h)
 - Samedi 5 octobre (entre 7h et 9h30)

Date et signature du candidat